



Mesdames, Messieurs les Présidents
des Associations Sportives
des Clubs des Hauts de France
et de Golf Entreprises

Villeneuve d'Ascq, le 4 novembre 2020

Objet : Convocation en Assemblée Générale Élective

Madame, Monsieur le Président,

Les Associations Sportives, affiliées à la Fédération Française de Golf du ressort de la Ligue de Golf des Hauts de France, sont convoquées en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE
le Samedi 07 Novembre 2020 à 14h00
en visioconférence *via* Zoom,

conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321
(prorogée par le Décret n°2020-925 du 29 juillet 2020).

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire décrété à nouveau le 14 octobre 2020 (décret n° 2020-1257) et le nouveau confinement généralisé annoncé le 29 octobre 2020 (décret n°2020-1310, nous vous informons que l'INESIS GOLF PARK (situé 202 Chemin Poivré – 59700 Marcq en Baroeul), lieu de convocation initial, est affecté à la date de la réunion par une mesure administrative limitant ou interdisant les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires. En conséquence, vous pourrez participer à l'Assemblée Générale électorale uniquement par visioconférence en cliquant sur le lien suivant :

Lien : <https://us02web.zoom.us/j/86374123016?pwd=L2pUYkQjWUcrcW5MeEZOUk1Va3hRQT09>

Identifiant de réunion : 863 7412 3016

Code secret : 288250

Compte tenu la situation sanitaire actuelle, vous pourrez voter uniquement par voie électronique selon des modalités qui vous sont détaillées ci-dessous et gérées par un cabinet d'avocats extérieur, garant du bon déroulement des opérations, étant précisé que le vote relatif à l'élection du Comité Directeur 2021-2024 est à bulletin secret.

Du fait du mode de réunion et des moyens techniques mis en œuvre, chaque association pourra être représentée par son seul président en exercice.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Élection des membres du Comité Directeur (ouverture des votes à 14h00 et fermeture des votes à 14h45)
- Pouvoir pour les formalités
- Questions diverses

Pour le déroulement du vote électronique, nous appelons votre attention sur les points suivants :

- vous recevrez un email contenant un lien vers le bulletin de vote de l'adresse votes.lghdf@gmail.com, la fonctionnalité de vote étant ouverte le 7 novembre 2020 à 14h00 et fermée à 14h45
 - o **Nota** : avant le 7 novembre à 14h00, si vous cliquez sur le lien vers le bulletin de vote, le message suivant s'affichera : « *Il n'est plus possible de répondre au formulaire* ». Il n'y a pas lieu de s'inquiéter et ce message s'explique du fait du verrouillage de la faculté de vote avant l'Assemblée générale électorale. La faculté de vote ne sera ouverte que le 7 novembre à 14h00.
- il faut bien prendre en note que les membres ne pourront voter que durant l'assemblée et que les horaires inscrits dans cette convocation sont prévisionnels, pouvant être repoussés mais jamais avancés si les débats s'étendent - des annonces durant l'assemblée préciseront tout ajustement des horaires de fermeture des votes ;
- si au 6 novembre 2020 à 13 heures, vous n'avez pas reçu de bulletin de vote, vous êtes invités à le faire savoir par un email à l'adresse mail : golfhautsdefrance@gmail.com
 - o **Nota** : Il est alors possible que votre bulletin de vote soit stocké dans vos boîtes de « *notifications* », « *promotions* », « *mails indésirables* » ou « *spam* » et nous vous remercions de les vérifier avant de vous manifester auprès de la Ligue ;
- **le jour de l'assemblée, après l'ouverture des votes :**
 - o vous devrez cliquer sur le lien vers le bulletin de vote ;
 - o une fois sur le formulaire de vote, vous devrez impérativement renseigner (et au risque que votre vote ne soit pas pris en compte) l'adresse mail indiquée sur le coupon-réponse de participation ainsi que l'identité du votant (nom et prénom) et le numéro de club ;
 - o **il convient de saisir les informations d'identification avec le plus grand soin car elles permettent d'authentifier l'identité du votant et si elles s'avèrent non conformes, le vote ne sera pas pris en compte ;**
 - o vous pourrez ensuite voter pour chaque résolution en sélectionnant la réponse POUR/CONTRE/ABSTENTION (une réponse possible seulement) puis en cliquant sur « Suivant » pour accéder aux autres résolutions ;
 - o une fois la réponse sélectionnée pour toutes les résolutions, il conviendra de valider définitivement, au plus tard avant 14h45 (horaire prévisionnel de fermeture des votes pouvant être repoussé si les débats s'étendent), le bulletin en cliquant sur « Envoyer » - un second vote par un second envoi du formulaire pour le même membre sera considéré comme nul et non avenu.

En cas de problème technique à l'occasion de la connexion à la visioconférence ou du vote électronique, il conviendra de se rapprocher de Virginie IMBERT au 06.14.57.10.03 ou par mail golfhautsdefrance@gmail.com.

A l'issue des votes, le cabinet DELSOL AVOCATS en charge de la gestion des votes électroniques, communiquera les résultats de ces votes qui auront été automatiquement calculés par l'outil informatique et conservera secret le détail des votes. Les données personnelles recueillies à l'occasion des votes électroniques seront conservées pour une durée de cinq années.

Nous vous remercions de confirmer votre participation auprès du secrétariat à l'adresse golfhautsdefrance@gmail.com en retournant le coupon-réponse ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président
Jean-Louis LIGNIER



Le Secrétaire Général
Dominique JAMIN



PJ Coupon-réponse à retourner avant le 6 novembre 2020 à 12 h (midi)
Liste conduite par Jean-Louis Lignier

COUPON-REPONSE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

Le samedi 7 novembre à 14h00

en visioconférence *via* Zoom

Je soussigné(e)

Président(e) de l'Association Sportive

N° du Club

Membre de La Ligue régionale de Golf des Hauts de France

Vous informe que je participerai personnellement en visioconférence à l'Assemblée Générale Elective de la Ligue régionale de Golf des Hauts de France le 7 novembre 2020 à 14h00 par visioconférence, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321, et procéderai au vote électronique.

A cette fin, je vous confirme que **l'adresse email à jour à partir de laquelle je voterai est la suivante :**

.....

Signature du Président

A le

Nous vous remercions de confirmer votre participation auprès du secrétariat à l'adresse golfhautsdefrance@gmail.com en retournant le coupon-réponse ci-joint avant le 6 novembre 2020 à 12 h (midi).